

Route Nationale 88 Lozère

2002 - 2010

Aménagement paysager
et architectural

ASPECTS TECHNIQUES

Programme: Aménagement paysager et architectural

Mission: AVP, PRO, DCE, assistance à maîtrise d'œuvre (chantier)

Maîtrise d'ouvrage: DDE Lozère (48)

Calendrier: 2002 - 2010

Partenaires: Carex Environnement, JB. Brunet, CETE Méditerranée

Coût : 15 M€

Dimensions: 4 km

Localisation: Lozère, le Monastier, Moriès



Les grandes orientations paysagères chercheront à inviter au mieux la RN 88 dans le contexte existant qu'elle transforme pour générer un ensemble paysager cohérent.

Nous avons abordé ce projet en considérant l'architecture et l'aménagement des terrassements (talus, bassins, approches d'ouvrage d'art...) en tant que tel, mais aussi comme partie de la route et partie d'un contexte paysager.

Dans ce sens, le projet architectural et paysager des équipements intègre les orientations de "l'APS paysager" réalisé par Marc Marcesse paysagiste du CETE qui a été approuvé par décision ministérielle (15.05.00).

Il part du projet de tracé, des contraintes de dégagements visuels de sécurité et de l'étude géologique réalisés par le CETE.

Les études préalables visent à "contextualiser" la voie, c'est-à-dire, à définir ses caractéristiques en fonction des éléments caractéristiques du paysage proche formé par

les prairies de fauche, les haies bocagères ou les bois et le paysage lointain formé par les vallées du Lot, de la Colagne et les plateaux et massifs environnants.

Ce paysage lentement constitué, est habité et cultivé depuis longtemps, il s'ouvrira aux voyageurs dans ses caractères naturels et agricoles qui sont les spécificités sur lesquelles le département de Lozère fonde son identité.

La section A75 – le Romardiès fait partie d'un itinéraire qui, tant sur les aspects fonctionnels que paysagers, établit le passage entre le centre -Lyon - et le Sud Ouest -Toulouse - en traversant le massif central, et, plus localement, la liaison entre Mende et Rodez. Cet itinéraire procède d'une transformation du climat et du milieu végétal et faunistique.

La section est formée d'un seuil en vallon, d'un passage sur le plateau des Bories avec en extrémités deux enjambements de vallées sur viaducs, puis d'un retour vers la vallée du Lot en empruntant le vallon boisé du Romardiès. Il y a donc une sorte de symétrie paysagère par rapport au relief dominant, le plateau, marquée de part et d'autre par les passages sur viaduc et les " seuils " l'échangeur RN 88 et l'échangeur de l'A75.

3 orientations paysagères ont gouvernées la conception du projet :

S'intégrer dans la géographie du site lorsque celui-ci est fortement architecturé par son relief, son couvert végétal et participer à l'articulation de la nouvelle voie dans le paysage qu'elle traverse :

- C'est le cas du plateau des Bories dans lequel l'accompagnement du relief et le respect du système végétal devrait instituer la nouvelle voie de façon familière dans le paysage.

- C'est aussi le cas du vallon du Romardiès avec son couvert végétal dense ou du vallon de Monastier avec ses haies bocagères. Des points de vue sur le paysage environnant seront mis en valeur pour l'automobiliste.

Contribuer à structurer le paysage lorsque celui-ci est déjà fortement marqué par l'activité humaine, notamment par le réseau routier :

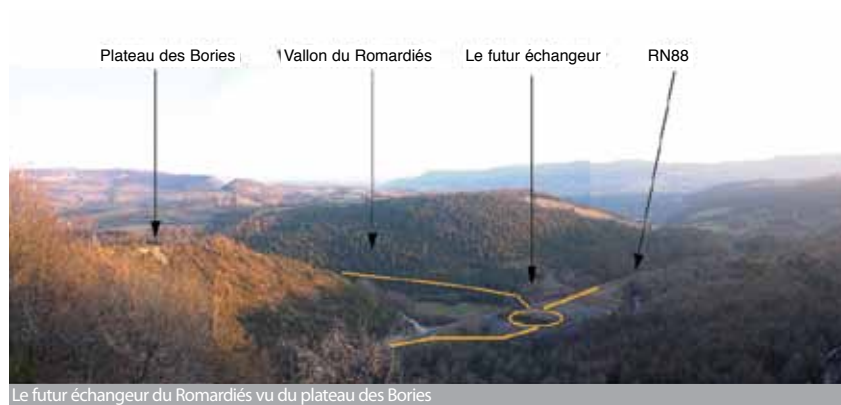
- C'est le cas des échangeurs dont la mise en place fait écho à la composition en vis-à-vis aux extrémités de la voie et où les talus, les bassins, la topographie et la multiplication de voies génèrent un ensemble déterminant pour marquer les seuils de cet itinéraire.



Localisation

Affirmer une identité d'itinéraire pour l'automobiliste au travers des équipements situés en extrados sur la voie :

- C'est le cas des approches boisées des viaducs qui signalent un passage aérien en belvédère sur les vallées,
- Ou des sculptures sur les échangeurs qui reprennent le vocabulaire de l'échangeur du Monastier et donnent une touche raffinée aux seuils.





Le vallon du Monastier avec ses haies bocagères qui scindent les prairies de fauche.



En promenade sur le plateau des Bories : large belvédère vers le Truc de St Bonnet et la Cham de Palheret



Le cirque des Bories et le vallon du Romardiés vus de la RN 88

Site et références



Mur de soutènement à l'entrée du Monastier



Falaises naturelles discontinues



Front de taille de la carrière du Romardiés



Pinède



Hêtraie de la vallée de la Colagne



Ambiance forestière



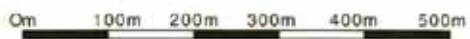
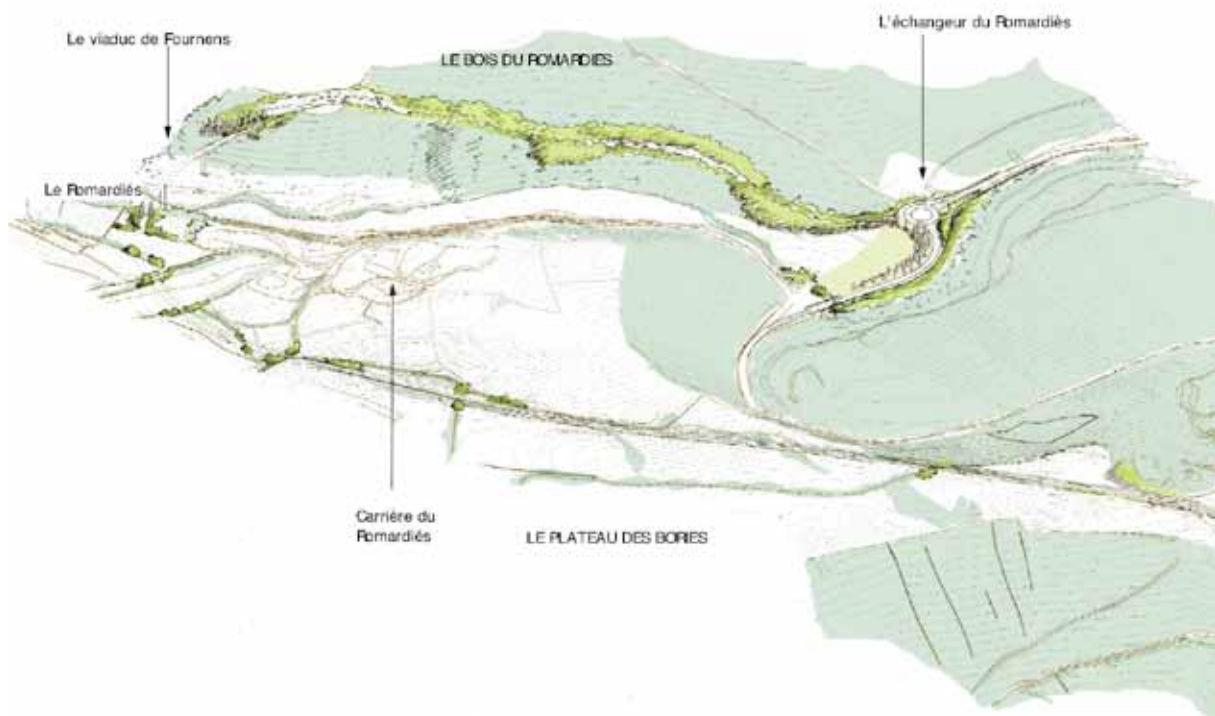
Haies en limite de route



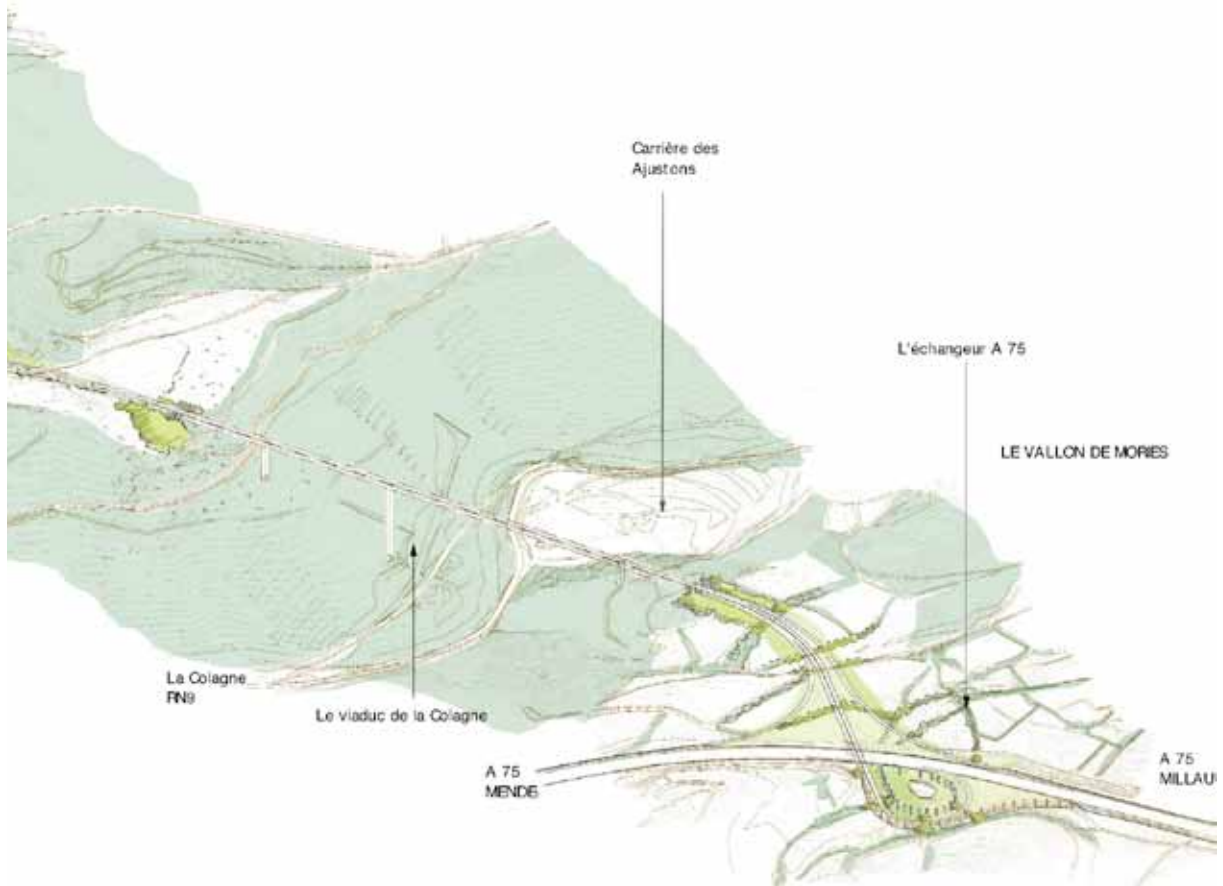
Bornes et calvaire

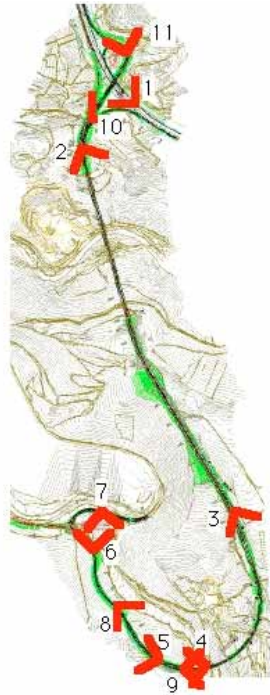


Sculpture Mikado, un signe en seuil de l'échangeur



Axonométrie d'ensemble _____





Ces croquis d'ambiance ont été réalisés à partir de simulations informatiques sommaires. la végétation est représentée à l'âge adulte.



2- à l'approche du viaduc de la Colagne, le bois reconstitué masque la carrière, les arbres élancés signalent le seuil du viaduc.



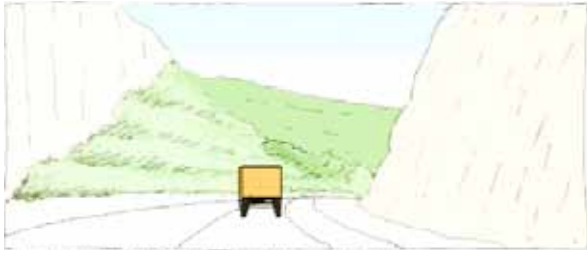
3- La vue, sur le plateau des Bories est dégagée. Les haies descendent contre la route dans les effondrements rocheux et créent des ruptures dans le front de taille.



4- Les sculptures signalent l'approche de l'échangeur. les effondrements boisés tissent une synergie entre la nouvelle route et le contexte.



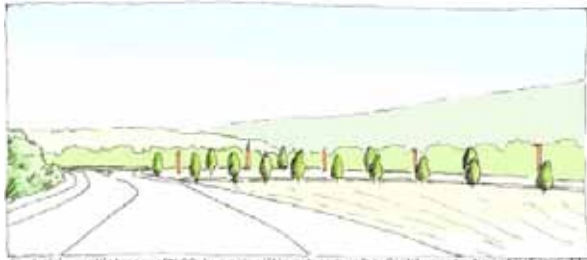
4- l'éperon rocheux est adouci et végétalisé, la falaise apparaît moins violemment en arrière plan.



5- les talus sont adoucis dès que possible pour le bois recolonise le milieu



9 - vue du viaduc de Fournens, le front rocheux du plateau s'estompe avec les boisements.



6 -La prairie s'étire dans le vallon du Romardiés à l'approche du carrefour avec la RN 88. Arbres et sculptures signalent l'importance du lieu.



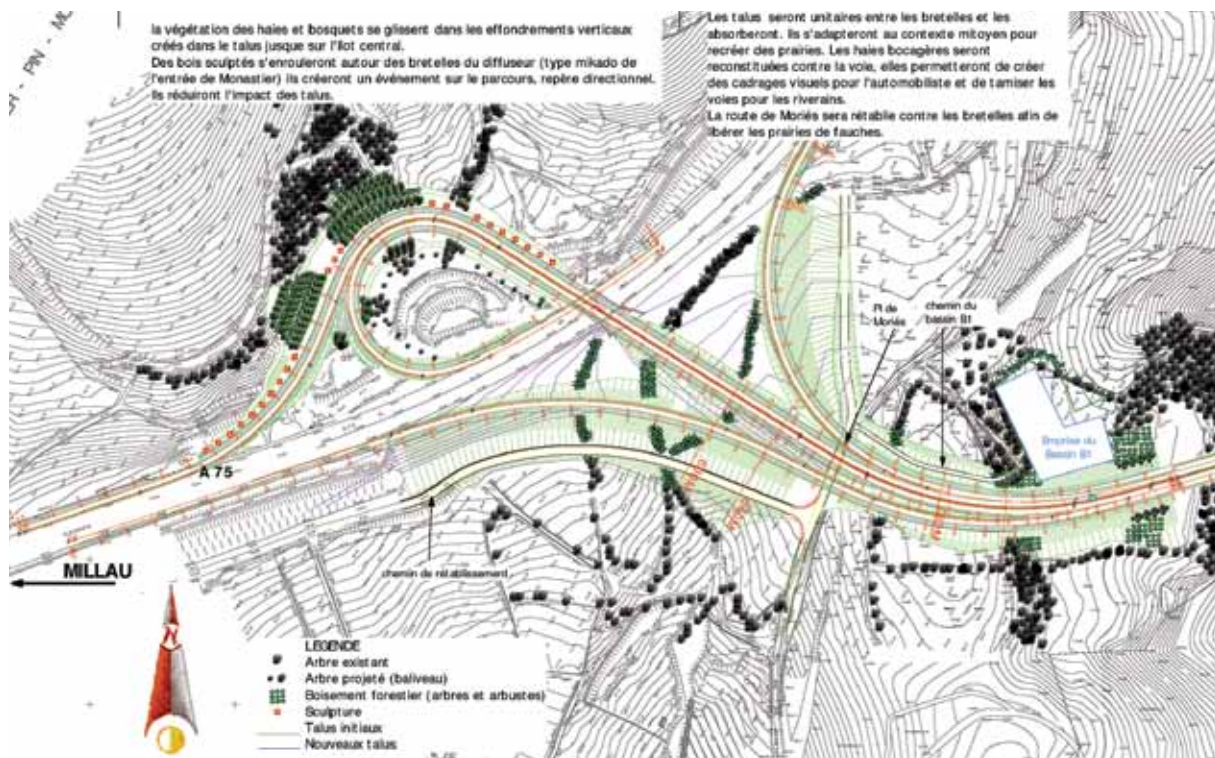
10- vers l'A75, reliefs contextualisés et haies absorbent les talus techniques.

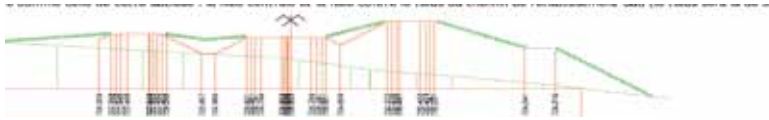


7- chemin inverse, la forêt colonise les talus adoucis



11- Le végétal et les sculptures révèlent les fortes pentes.



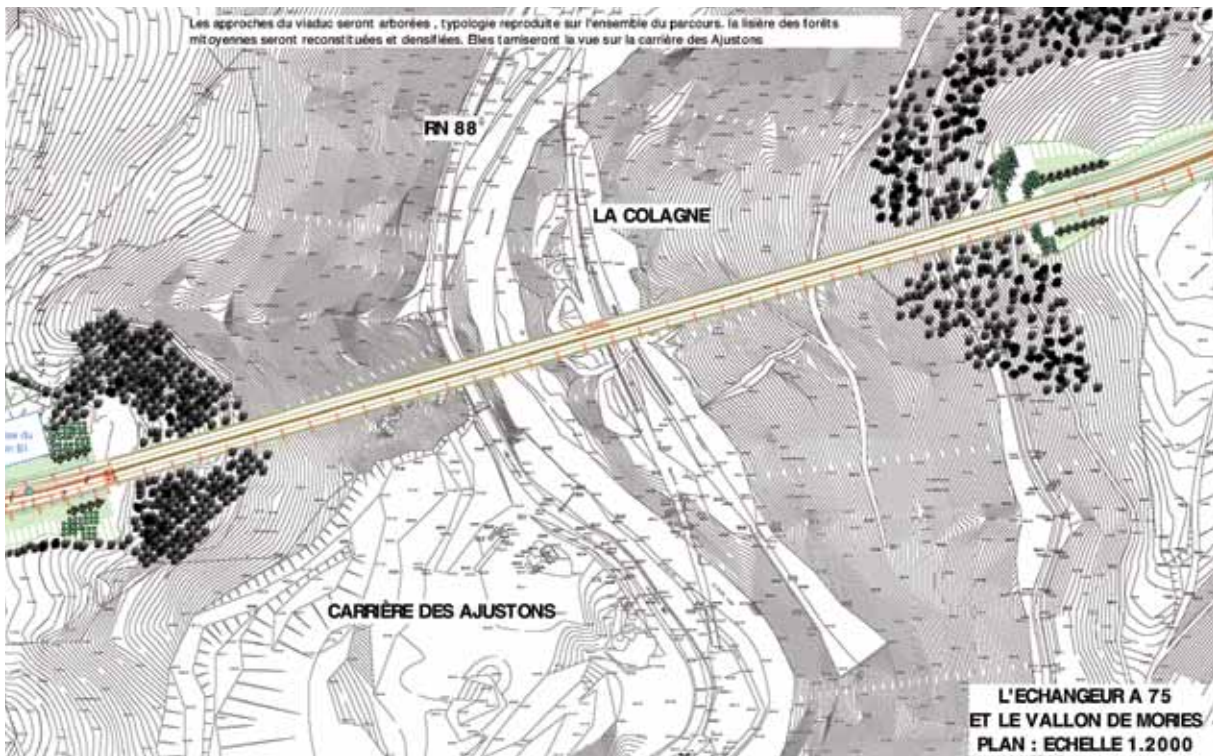


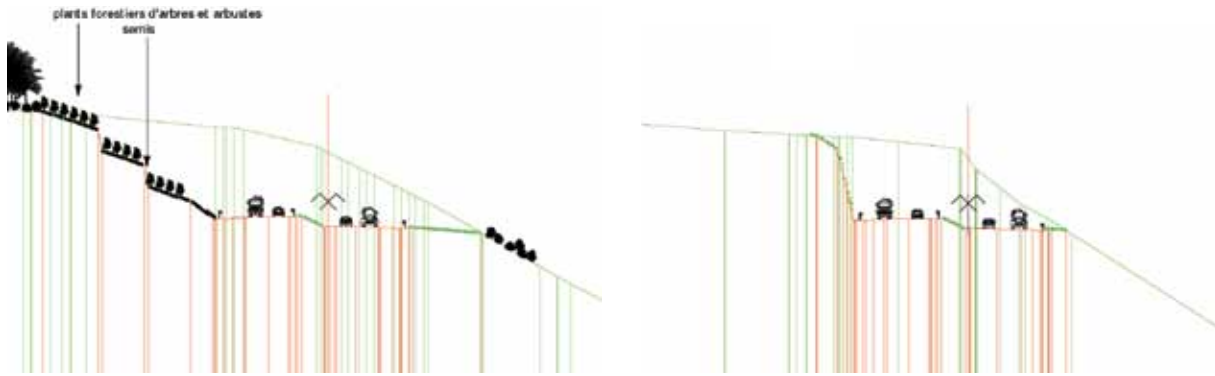
Abscisse=640.000 - LES BRETelles DE L'ECHANGEUR



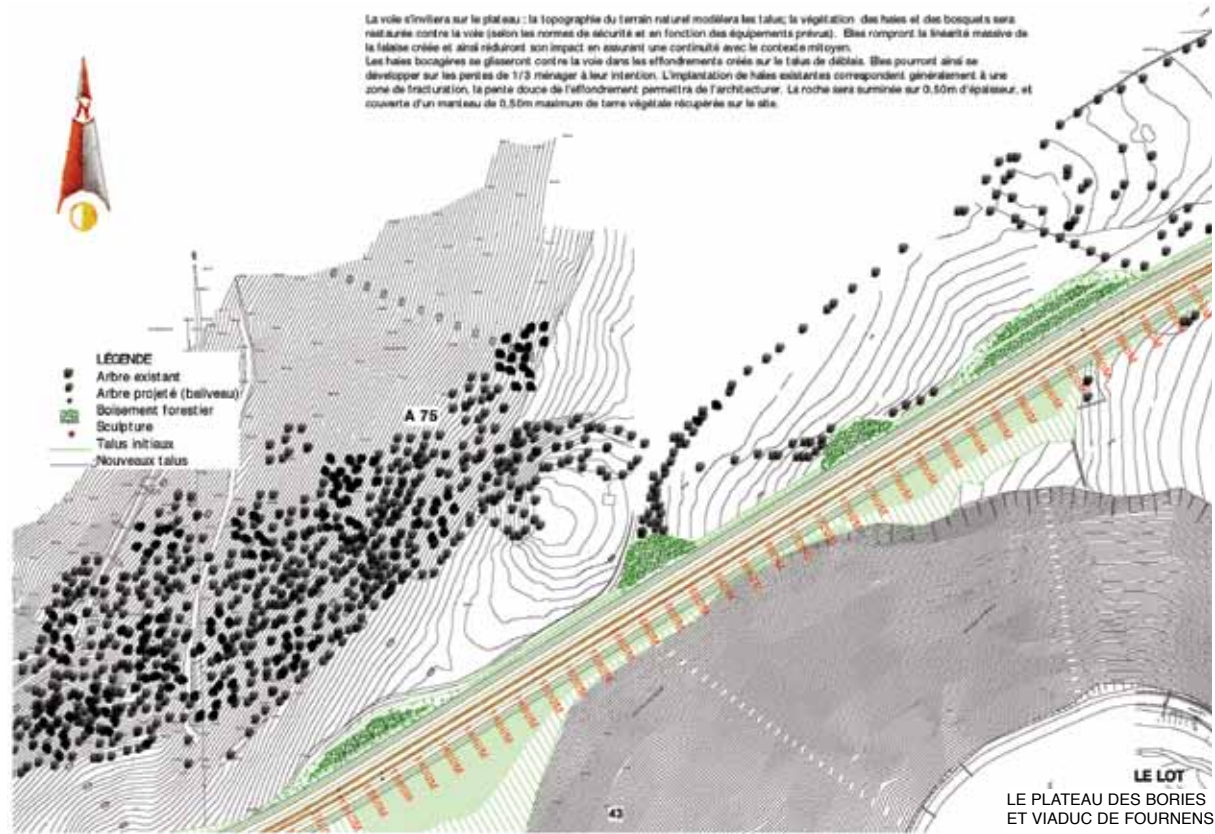
Abscisse=600.000 - LES BRETelles DE L'ECHANGEUR

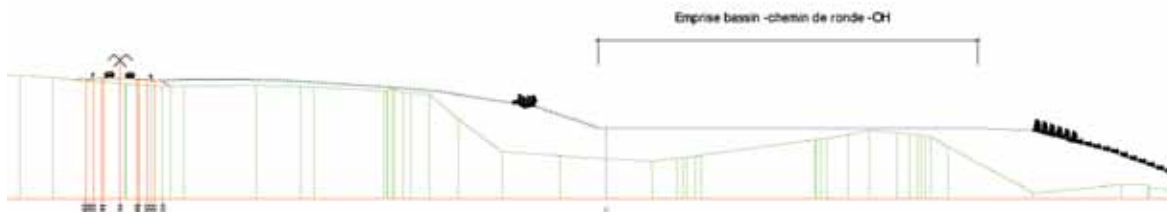
Les bretelles sont dans un contexte de prairies de fauche entrecoupées par des haies bocagères. Le principe est d'unifier l'ensemble des talus techniques afin qu'ils soient absorbés par les prairies et les haies reconstituées. On préserve dans ce remodelage les haies de haute envergure comme celle de cette abscisse: la haie centrale et la haie contre le talus du chemin de rétablissement Sud.





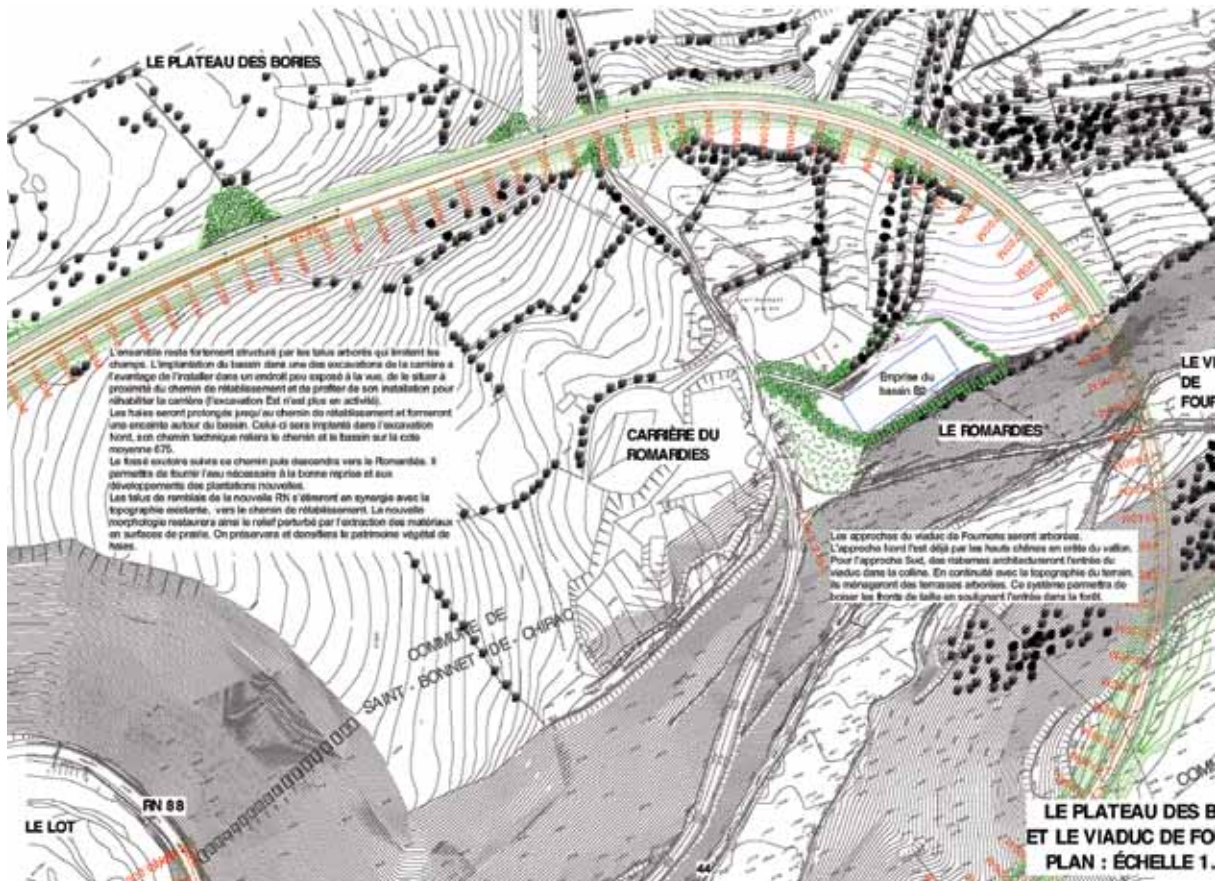
La voie s'insère sur le plateau : la topographie du terrain naturel modèlera les talus, la végétation des haies et des bosquets sera restaurée contre la voie (selon les normes de sécurité et en fonction des équipements prévus). Elle rompra la linéarité massive de la talus créée et ainsi réduira son impact en assurant une continuité avec le contexte milieu. Les haies bocagères se glisseront contre la voie dans les effondrements créés sur le talus de débâle. Elles pourront ainsi se développer sur les pentes de 1/3 ménagées à leur intention. L'implantation de haies existantes correspond généralement à une zone de fracturation, la pente douce de l'effondrement permettra de l'architecture. La roche sera surmontée sur 0,50m d'épaisseur, et couverte d'un manteau de 0,50m maximum de terre végétale récupérée sur le site.

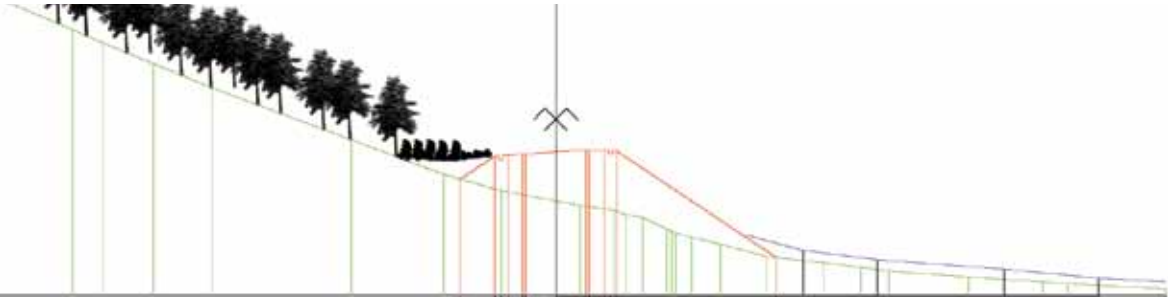




Abscisse :2750 - CARRIERE DU ROMARDIES _ BASSIN _ PRAIRIE

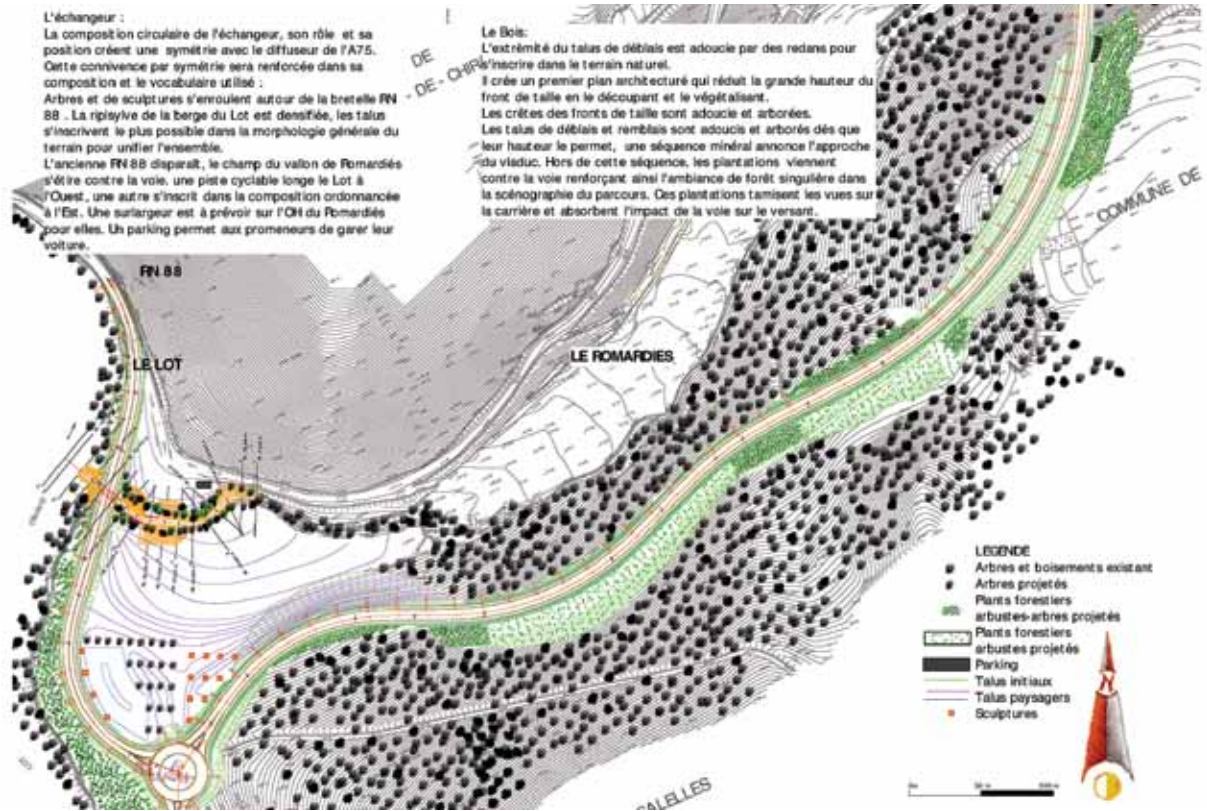
Le surplus de déblai est utilisé pour réhabiliter les carrières en cessation d'activité. le bassin est aménagé dans une des excavations.



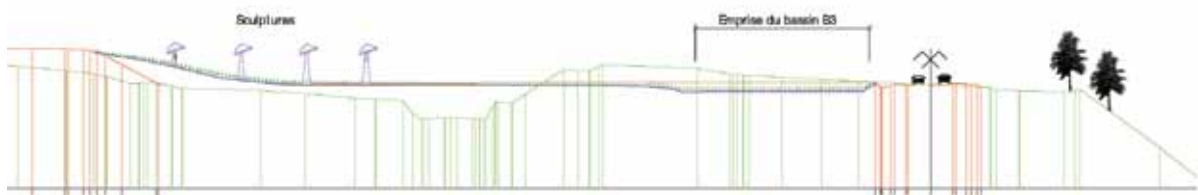


Abcisse = 3740

la nouvelle route est sur remblai à l'approche de l'échangeur. Il est engraisé et colonisé par la forêt au Nord, en pente douce de prairie au Sud.



Aménagement paysager



Abcisse : 260

La prairie s'étire contre la nouvelle route, sculptures et hautes tiges structurent et marquent le seuil du vallon et du carrefour.

